



Bulletin des centres ambassadeurs / Février

<http://www.longitude181.com/>

Avec quelques jours de retard, le point sur les actions et événements du mois de Février:

- pour **les requins**, une petite avancée pour les côtes Européennes: le " plan d'action requins " voté par le parlement Européen met en place un cadre pour leur protection, mais des aménagements devront être apportés sur le plan juridique pour le rendre vraiment efficace...à suivre ! (*lire article en bas de page*). Quand aux requins de Nouvelle Calédonie, ils sont les grands absents de la liste des espèces protégées établie dans le cadre du classement du lagon en site du patrimoine de l'UNESCO ! Signez et diffusez la lettre pétition.

- les **actions des Centres Ambassadeurs**: retrouvez sur le site le Miscool Ecoresort, un groupe de plongeurs passionnés qui est parvenu à réaliser son rêve: protéger et mettre en valeur un site de l'archipel des Raja Ampat (Papouasie occidentale- Indonésie) dans le cadre d'un projet de tourisme responsable.

<http://www.longitude181.com/ambassade/ambassade.php#actions>

- **enquête de Longitude** auprès des clubs de Mer Rouge et des Pays Arabophones: une version de la Charte en Arabe imprimable en format "poster" affichable dans les Centres et sur les bateaux vous semble t elle utile pour communiquer localement sur ce thème? Nous attendons vos avis et suggestions.

- à signaler: un nouveau site PHOTO BIO SOUS-MARINE qui réunit déjà plus de 600 photos d'excellente qualité avec un moteur de recherche multicritère. Vous pouvez également proposer vos photos

<http://www.photosous-marine.com/fr/accueil.php>

Très cordialement, Hélène Castillo
Contact Centres Ambassadeurs



Bienvenue au club de Saint Malo Plongée Emeraude, qui nous a rejoints ce mois ci



APPEL POUR LA PROTECTION DES REQUINS EN NOUVELLE CALEDONIE

La Province Sud de Nouvelle Calédonie vient d'adopter une importante série de textes qui améliore grandement la protection de l'environnement sur le territoire.

Cependant, les requins ont été retirés de la liste des espèces protégées...

Ce déclassement des requins est inacceptable. Il est en totale contradiction avec la récente nomination du lagon en site du Patrimoine Mondial par l'UNESCO. En désignant ainsi le lagon, l'UNESCO souligne l'extrême richesse du patrimoine marin de Nouvelle Calédonie, et entend que le gouvernement prenne toutes les dispositions nécessaires au maintien de cette richesse. En premier lieu, en protégeant les espèces marines.

A l'heure où l'Union européenne met en place un Plan d'Action européen pour les requins, l'attitude de la Nouvelle Calédonie est d'autant plus incompréhensible.

Il faut réagir rapidement, et demander que les requins soient remis dans la liste des espèces protégées. L'article 1 du texte adopté laisse, en effet, la possibilité de modifier cette liste suivant les besoins.

Vous trouverez en document joint la lettre-pétition que nous vous proposons d'adresser au Président de la Province sud de Nouvelle Calédonie.

Imprimez-la et envoyez-la le plus rapidement possible à l'adresse indiquée en haut.

N'hésitez pas à faire circuler largement cette lettre autour de vous. Merci !



BRUXELLES A PUBLIE LE PLAN D'ACTION REQUINS

Objectif de cette publication: fin de la surpêche, protection des espèces menacées et interdiction du finning (découpe des ailerons).

Ce plan n'est pas aussi fort que nous le souhaitons, mais il constitue un premier grand pas car il forme une loi-cadre qui englobe les différents aspects de la pêche et de la protection des requins. Il comprend des actions au niveau national, européen et international.

Cependant, malgré notre demande expresse, il subsiste encore des lacunes juridiques qui affaiblissent l'interdiction du finning promulguée en 2003. L'interdiction ne sera respectée que lorsque les navires européens auront pour obligation de débarquer les requins entiers, avec leurs ailerons attachés. Cette législation est déjà en vigueur dans de nombreux pays qui se sont engagés dans une politique responsable : Australie, Etats-Unis, Afrique du Sud, Costa Rica, Panama, Colombie, Iles Seychelles, et, à la demande de Longitude 181 Nature, Polynésie française.

La prochaine échéance sera la remise des "Conclusions du Conseil", le 23 avril prochain. Elles entérineront les articles du Plan selon les négociations des groupes de travail qui réunissent dès cette semaine les représentants des ministres des pêches. Ensuite, il s'agira de faire passer les décrets d'application le plus rapidement et le plus fermement possible dans la législation de chaque pays européen.



AMBASSADEUR
DE LA CHARTE INTERNATIONALE
CENTRE DE PLONGEE
RESPONSABLE
LONGITUDE 181
NATURE

Clubs Ambassadeurs, tout au long de l'année, vous observez l'évolution de vos sites de plongée, vous prenez des initiatives pour les faire respecter et les protéger, faites nous en part afin de partager tous vos constats et expériences sur notre site à la rubrique:

«Actions des Centres Ambassadeurs»

<http://www.longitude181.com/ambassade/ambassade.php#actions>